WWW.SEYSSUEL.FR

CODE DE BONNE CONDUITE

HORAIRES AUTORISÉS : SEMAINE 8h30 à 12h et 14h à 19h30 / SAMEDI 9h à 12H et 15h à 19h

INTERDIT LE DIMANCHE ET LES JOURS FÉRIÉS

INTERDICTION DE FAIRE BRÛLER SES DÉCHETS VERTS

(EN TOUTES CIRCONSTANCES ET TOUTE L'ANNÉE)

PLUS D'INFORMATIONS

SITE WEB DE LA MAIRIE WWW.SEYSSUEL.FR

TEL SECRETARIAT MAIRIE 04 74 85 15 24

Seyssuel

CREATION CHRISTOPHE BOUL ©BOULPLANET.COM